

# POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES DES FRANCOFOLIES DE LA ROCHELLE

MAI 25 FÉVRIER 2026

Les Francofolies ont fait de l'exemplarité en matière de développement durable un enjeu majeur autour des achats responsables pour l'organisation de l'édition 2026. Les Francofolies souhaitent à cet égard s'engager dans une démarche participative avec l'ensemble des prestataires (incluant les fournisseurs, les partenaires et les concessionnaires) intervenants sur ses événements en les invitant à mettre en œuvre des actions concrètes visant à :

- 1. MAÎTRISER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ;**
- 2. ŒUVRER COLLECTIVEMENT POUR LES ENJEUX SOCIÉTAUX ;**
- 3. CRÉER UNE DYNAMIQUE DURABLE SUR NOS PROJETS PRÉSENTS ET À VENIR.**

Nous, les Francofolies, nous engageons dès maintenant à respecter les préceptes que nous avons nous-même établis dans le cadre de notre démarche de certification ISO 20121, relatifs à la relation que nous entretenons avec chacun de nos prestataires.

Nous, les Francofolies, nous engageons dès maintenant à respecter les préceptes que nous avons nous-même établis dans le cadre de notre démarche de certification ISO 20121, relatifs à la relation que nous entretenons avec chacun de nos prestataires.

- Faire évoluer les relations entre les Francofolies et ses prestataires ;
- Avoir un cadre de transparence et de relation durable ;
- Avoir une confiance responsable et réciproque

## NOS ENGAGEMENTS

- Respecter nos engagements contractuels ;
- Assurer la reconnaissance du travail de chacun (législation sociale, respect des contrats, rémunération juste, bien être, Qualité de vie Travail, Satisfaction du travail de chacun) ;
- Faire appel aux prestataires et ressources de notre territoire (hors volet artistique et prestataire technique). (Objectif : 70% du nombre des prestataires basés en Nouvelle-Aquitaine) ;
- Privilégier lorsque cela est possible les prestataires techniques locaux et indépendants ;
- Créer de la récurrence dans nos prestataires à travers notamment la signature de contrats de prestations (hors volet artistique) (Objectif : 65% des prestataires reconduits d'une édition sur l'autre) ;
- Veiller au renouvellement des prestataires artistiques afin de s'assurer une diversité dans notre programmation (Objectif : 70% des nouveaux prestataires artistiques d'une édition sur l'autre) ;
- Se questionner sur l'impact prix d'achat / durabilité lors d'achat de matériels et privilégier lorsque c'est possible une qualité supérieure pour une durabilité plus importante ;
- Utiliser une grille d'évaluation prestataire afin de prendre en compte un ensemble de critères répondant à notre démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ;
- Identifier ou imaginer des solutions innovantes, pérennes ou alternatives ;
- Connaître davantage nos partenaires tant sur la structure que sur les enjeux RSE ;
- Inclure dans les contrats de prestations, les appels d'offre des clauses RSE ;
- Privilégier des prestataires engagés RSE ;
- Payer nos prestataires dans un délai demandé ;

Communiquer en toute transparence ces informations à nos parties prenantes, fait partie de nos engagements fondamentaux.

Il sera attendu de la part de chacun de nos prestataires la même synergie ainsi qu'un total engagement de leur part dans une démarche active quant aux enjeux environnementaux et sociétaux, dans la co-construction de l'édition 2026.

EMILIE YAKICH - DIMITRI GAVENC  
CODIRECTION DES FRANCOFOLIES DE LA ROCHELLE

